



Compte rendu de Jean-Marc Ferry, *La République crépusculaire : comprendre le projet européen in sensu cosmopolitico*

Janie Pélabay

► To cite this version:

Janie Pélabay. Compte rendu de Jean-Marc Ferry, *La République crépusculaire : comprendre le projet européen in sensu cosmopolitico*. *Revue Française de Science Politique*, 2011, 61 (4), pp.786 - 788. hal-03461435

HAL Id: hal-03461435

<https://sciencespo.hal.science/hal-03461435>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

concept qui recèle une dimension externe implicite. Si les citoyens reconnaissent que la transition vers un ordre politique étatique les expose à une source nouvelle de risques, *i.e.* les risques de l'association, ils ne peuvent ignorer, à moins de faire preuve de mauvaise foi, les risques que cette association fait peser sur ceux qui en sont exclus. Dans une approche qui prend le risque comme paradigme, toute association doit dès lors observer une condition minimale : son élaboration ne peut pas nuire à la capacité des individus qui en sont exclus de fonder leur propre association dans le but de se prémunir à leur tour contre les risques de l'isolation. Dit plus simplement, le comportement d'un État ne peut gêner, entraver ou anéantir la capacité des individus qui lui sont étrangers à s'organiser à leur tour en État.

De cette recommandation minimale, issue elle-même d'une inspection approfondie des exigences de la citoyenneté, découle l'ensemble de nos obligations globales. L'exposition des exigences de la justice cosmopolitique selon les termes de cette « condition itérative » se fait alors sans difficulté. Ainsi, le droit d'ingérence humanitaire ne découle pas d'un appel au sens moral du Bon Samaritain qui sommeille en chacun d'entre nous mais dérive des obligations contractuelles implicites que comporte toute association politique. Le droit international pénal, lui, se présente sous les traits d'une obligation de sanctionner toute association qui chercherait délibérément à accroître la vulnérabilité de ses propres membres. Enfin, en termes de justice économique, chaque État a l'obligation de s'engager dans des relations économiques qui ne mettent pas en danger la capacité des autres États à perdurer, voire le devoir de leur fournir une assistance s'il s'avère que leurs propres ressources sont insuffisantes pour assurer la poursuite de ce projet.

Si Vernon ne renouvelle donc pas les thèses cosmopolitiques, il leur apporte une solidité nouvelle et bienvenue. Sa mise en avant de la normativité du risque parvient non seulement à réconcilier avec succès les obligations globales et locales sous les auspices d'un paradigme unique. Mais elle réussit également le tour de force de réintroduire les demandes de la justice globale au sein même d'une théorie de la citoyenneté. Parvenu au terme de l'argumentaire, un regret se dégage néanmoins. Cette réunification des obligations au sein d'un paradigme unique s'accompagne d'une extrême prudence dont on est en droit de se demander si elle n'étouffe pas les développements possibles depuis la normativité du risque. La condition

itérative inhérente au contrat social ne peut-elle se profiler que sous les traits du respect de la capacité d'autrui à établir une société étatique ? N'y a-t-il pas d'autres capacités humaines dont l'universalité méritent d'être consacrées et protégées ? En effet, bien que ce critère apparaisse comme fort exigeant face à la réalité empirique contemporaine (il est indéniable que son application impliquerait de nombreux bouleversements sur la scène mondiale), il reste possible de se demander si – dans le cadre d'une théorie idéale qui postule des conditions favorables à l'établissement de principes de justice – le minimalisme de son approche n'échouerait pas à établir un droit international assorti d'obligations positives. Malgré ce reproche, il nous faut reconnaître que cette reformulation de la justice globale donnera bien du fil à retordre à ceux qui ne veulent voir dans le cosmopolitisme qu'une idéologie trop abstraite pour susciter la motivation nécessaire à sa perpétuation. C'était là son objectif affiché et il est atteint avec brio.

Martin Deleixhe –

Université Libre de Bruxelles, Centre de théorie politique

Ferry (Jean-Marc) – *La république crépusculaire. Comprendre le projet européen in sensu cosmopolitico.* –

Paris, Éditions du Cerf, 2010 (Humanités). 304 p. Index.

Dans l'Europe d'aujourd'hui, la forme moderne de la *république*, celle-là même qui consistait à réaliser l'unité du peuple en définissant la politique d'après la jonction des catégories d'État, de nation et de démocratie, connaîtrait son « crépuscule ». Ainsi serions-nous arrivés à la fin d'une époque, marquée aux plans doctrinal et institutionnel par le principe de la *souveraineté stato-nationale*.

Telle est la thèse que renferme le titre de cet essai, où Jean-Marc Ferry poursuit son investigation sur le sens – à la fois la signification et l'orientation – du « projet européen ». Pour ce faire, l'auteur mobilise des travaux antérieurs sur l'« identité postnationale » mais également sur les procès de civilisation et l'éthique reconstructive qu'il réinvestit dans l'instruction de dossiers aussi concrets et complexes que l'« Europe-puissance » ou la « question turque ». On remarquera par ailleurs que l'enquête déployée sous le signe d'une « république crépusculaire » s'y trouve enrichie, voire encadrée, par une réflexion, développée

récemment¹, sur les religions et leur participation à la raison publique. À la faveur d'une telle force synthétique, J.-M. Ferry nous donne à voir la rencontre fertile entre des analyses restant au plus près de la vie politique de l'Union européenne (UE) et une pensée philosophique qui peut – comme en témoigne l'épilogue – se faire résolument spéculative. Mais on notera surtout que cet ouvrage se singularise par sa volonté d'aborder de front le « malaise européen ». D'emblée, J.-M. Ferry ouvre son propos par un diagnostic de crise, fondé sur la « concomitance » d'une mondialisation économique aux effets profondément déstabilisants et d'une construction européenne dont les défaillances concourent à jeter une lumière crue sur les pathologies de la modernité. Face à l'angoisse que provoquent, chez les citoyens, la précarité sociale et la fragilisation des cadres identitaires, compte tenu de la déception de leurs attentes démocratiques et de la faible attractivité des institutions européennes, il n'est guère surprenant que l'UE, quand elle ne soulève pas l'indifférence, fasse l'objet d'une forte « politisation négative ».

Ainsi donc, ce serait se méprendre que d'interpréter le constat inaugural d'une « république crépusculaire » comme visant à célébrer l'heureux avènement d'une « Europe kantienne ». À l'inverse, on y chercherait en vain l'indice d'un quelconque défaitisme. Car, d'après J.-M. Ferry, c'est précisément au regard de cette situation de crises multiples et profondes (crise économique et financière mais encore crises de sens, de confiance, de légitimité, de gouvernance affectant directement l'UE) que l'idée cosmopolitique révèle toute son actualité pour qui veut formuler des réponses concrètes et plausibles au « malaise européen ».

Au lieu de cantonner l'UE à un rôle de diffusion des normes de la « gouvernance mondiale » et d'accompagnement adaptatif de la mondialisation économique, il faudrait opter pour une interprétation de la construction européenne lui assignant la double fonction d'une « réponse active à la mondialisation » et d'un « rattrapage politique de l'économie ». Or, la conviction qui sous-tend ce livre et donne la matière de ses chapitres est qu'on ne saurait relever ce « défi politiquement mobilisateur et philosophiquement prometteur » sans (oser) prendre congé de certaines catégories qui ont structuré l'imaginaire politique moderne et informé la « synthèse de l'État-nation ». Certes,

pareille entreprise peut susciter des résistances à l'intégration européenne d'autant plus fortes qu'elles sont avivées par des critiques intellectuelles partageant la même « hantise » d'une « Europe postpolitique » se complaisant dans la dénégation de son identité et de ses héritages civilisationnels. Aussi, c'est par l'examen des formes, sources et ambiguïtés de cette « peur de l'Europe » que J.-M. Ferry tente de dissiper quelques-uns des malentendus à propos du geste « postnational ».

Il y a, entre autres, la suspicion que ce geste, en ce qu'il soutient « les différenciations déjà en cours dans l'Union » entre citoyenneté et nationalité, peuple et nation, État et Constitution, ne fasse qu'aggraver « les conséquences anomiques de la perte de communauté ». C'est là un problème auquel J.-M. Ferry prête une attention particulière, et qu'il traite en approfondissant l'idée d'une « démocratie cosmopolitique délibérative » capable de prolonger, sous une forme « modérée », la recherche d'une congruence entre « société juste » et « vie bonne ». Ce dossier délicat, J.-M. Ferry l'instruit également au travers d'une réflexion marquée par l'importance (au moins interprétative) accordée à Hegel, et tournée vers la réconciliation entre raison et religion. S'il s'agit par là de combler le vide éthique de la communauté politique ainsi que les lacunes sémantiques d'une intégration purement fonctionnelle, J.-M. Ferry prend soin de distinguer radicalement sa démarche de tout appel à un ré-enchantement du monde et de toute défense d'une « Europe chrétienne ». Au demeurant, sa visée première est de démontrer que la « formule postétatique d'intégration politique transnationale » qu'il défend dans cet ouvrage, loin de signifier « la fin du politique » en Europe, répond adéquatement à l'objectif d'un « rattrapage de l'économie par le politique ». Qui plus est, la défiance qu'implique cette option à l'égard d'« élites politico-administratives » usant d'une rhétorique « apologétique » conduit J.-M. Ferry à « parier sur les retombées positives de la politisation négative ». De ce point de vue, il se pourrait bien que la critique intellectuelle de l'Europe ait des effets inattendus : servir d'aiguillon à « la participation active des citoyens à la définition du projet européen ». Se profilerait donc une « bataille de l'Europe » dans laquelle J.-M. Ferry s'engage avec la ferme intention de prouver qu'au sein des positions qui l'animent, le réalisme n'est pas du côté que l'on croit.

1. Cf. Jean-Marc Ferry, *La religion réflexive*, Paris, Éditions du Cerf, 2010.

Dans l'ensemble, sa contribution au débat se déploie sur trois fronts principaux. S'agissant du « principe éthique » ou de l'*ethos* de l'intégration européenne, la « reconnaissance de soi dans l'autre » est mise en valeur, en raison de sa propension à développer une « culture de la concertation ». On éprouverait la singularité et la fécondité du « nouvel esprit européen » à la lumière des divergences qu'entretiennent l'Europe et les États-Unis en matière de stratégies légitimant l'instauration de la paix dans le monde mais aussi et surtout au regard de la politique européenne de voisinage. La réponse à la question effectivement cruciale des finalités de l'Union s'énoncerait, quant à elle, en termes de « co-souveraineté ». Favorisant un exercice du pouvoir basé sur la « co-responsabilité » et la « coopération », ce véritable *telos* de la construction européenne porterait une dynamique d'intégration dont le caractère « postétatique » serait le meilleur gage contre une suppression de « l'Europe des nations » et contre la perspective tout aussi effrayante d'une « Euro-nation ». Enfin, ayant procédé à une « saisie récapitulative » des « avatars de la souveraineté », J.-M. Ferry propose une « élucidation systématique » de l'idée cosmopolitique, en tant que principe philosophique permettant de définir la structure de base de l'UE, à savoir : une union politique combinant le niveau interne du droit étatique, le niveau externe du droit des peuples et le niveau transnational d'un droit cosmopolitique *stricto sensu*. Ainsi la démocratie européenne parviendrait-elle à réconcilier justice politique et autonomie civique, ce qui justifierait pleinement que soit maintenue une « espérance cosmopolitique ».

Janie Pélabay -

Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

Boy (Daniel), Cautrès (Bruno), Sauger (Nicolas), dir.
- *Les Français, des Européens comme les autres ?* -

Paris, Presses de Sciences Po, 2010

(Sociétés en mouvement). 286 p. Annexes.

Cet ouvrage est le deuxième – en langue française – tiré des données de la European Social Survey (ESS)¹. Cette enquête, réalisée tous les deux ans depuis 2002, essentiellement dans des pays de l'Union européenne, se veut très attentive à la qualité des données, de manière à

mieux assurer la comparabilité des résultats entre les différents pays. Le livre cherche à comparer la France aux autres pays européens pour situer sur des bases empiriques solides d'éventuelles particularités françaises ; et il essaye bien sûr aussi d'expliquer les différences nationales. Ce travail comparatif (basé essentiellement sur la vague 2004-2005 de l'ESS), mené dans certains chapitres sur tous les pays présents dans l'enquête, dans d'autres sur un nombre plus restreint de cas, privilégie le rapport au politique mais le considère dans son lien à la société.

Le premier chapitre traite du moral des Européens, plutôt satisfaits de leur vie privée, mais pessimistes quant à la situation politique et sociale de leur pays. Ces perceptions contrastées se situent cependant à des niveaux sensiblement différents selon les pays. Le contexte national – niveau de vie, taux d'emploi, qualité de l'éducation et de la santé – semble jouer un rôle dans les évaluations subjectives des individus sans complètement expliquer les fortes variations nationales du moral.

Le second chapitre porte sur les relations de confiance, montrant d'abord – comme dans d'autres enquêtes – une opposition entre pays d'Europe du Nord à forte confiance dans les autres et dans les institutions, opposés à des pays du Sud (dont la France) et d'Europe centrale à faible confiance. Le plus novateur réside dans la construction d'une échelle de confiance dans les relations économiques (dite de confiance au marché), forte dans certains pays nouvellement entrés dans l'Union européenne (Slovénie, Slovaquie, Pologne), faible dans certains pays du Sud (Grèce et Italie). La confiance, fortement liée aux contextes nationaux, dépend aussi du niveau scolaire des individus, de leur orientation politique, et de leur âge pour la confiance au marché. Les pays où les individus font preuve de confiance se révèlent être aussi ceux où la politisation, la participation démocratique et la tolérance envers l'immigration sont les plus fortes.

Le long chapitre suivant met en relation les niveaux de confiance avec la tolérance aux déviances et à la fraude (mesurée avec des questions originales par rapport aux autres enquêtes internationales). L'articulation attendue (plus on se fait confiance, moins on tolère la fraude parce que la confiance repose sur le respect des normes

1. Après l'ouvrage dirigé par Pascal Perrineau, Luc Roban (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, qui utilisait essentiellement la vague 1 de l'ESS (2002-2003).